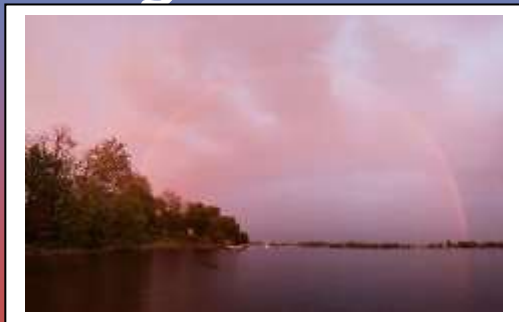




# Info-Fassett



Avril 2019



## Votre toutou, votre minou et vos voisins

L'arrivée du beau temps est synonyme de sortie à l'extérieur. Que ce soit pour prendre une marche, travailler sur notre propriété ou s'adonner à son loisir préféré, il est agréable de pouvoir en profiter sans se soucier des désagréments qu'apportent les animaux de compagnie malgré tout le bonheur qu'ils procurent à leurs maîtres.

À titre de propriétaire d'animaux de compagnie, vous êtes responsable de vos bêtes. Le règlement municipal stipule que tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de votre terrain. De plus, le propriétaire ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne. Un animal qui aboie, miaule, ou hurle d'une manière à troubler la paix constitue une nuisance.

En fait, il est de bon voisinage de bien s'occuper de ses animaux, tant pour leur bien que pour ceux de vos voisins et concitoyens.

Souvenez-vous de toujours apporter vos sacs à surprises pour ramasser les excréments de votre animal.

## DOSSIER EAU POTABLE

Nous avons de bonnes nouvelles dans le dossier de l'eau potable. Le forage de nos deux nouveaux puits est complété et le volume d'eau fourni par ces puits est plus que suffisant pour approvisionner le village de Fassett pour les années à venir. Il reste maintenant à valider la qualité de l'eau. Puisque le forage a pour effet de "brasser" l'eau, un pompage de +/- 2 semaines sera effectué dans les 2 puits. À la suite de cette opération, des échantillons seront prélevés afin de tester la qualité de l'eau. Nous vous informerons des résultats au cours des prochaines semaines.

## Service de prévention incendie/sécurité civile

Lors de leur visite chez vous, nos pompiers en profiteront pour prendre en note vos coordonnées téléphoniques et électroniques (téléphones et courriels). Ces renseignements seront compilés dans notre base de données servant à vous contacter lors de messages d'intérêt public en cas d'urgence ou de catastrophe. Merci de prendre le temps de leur transmettre ces informations.

-Le comité de la sécurité civile



## Dossier église

Depuis la dernière célébration en décembre 2016, l'église n'accueille plus de fidèles. Puis, la suppression de la paroisse Saint-Fidèle en avril 2018 ferma définitivement les portes de l'église.

Plusieurs rumeurs et discussions ont eu lieu durant la dernière année sur les développements possibles. À la suite d'une résolution de votre conseil modifiant le zonage du terrain de l'église pour permettre d'y implanter/ouvrir un établissement à vocation commerciale, les Entreprises Faubert se sont portées acquéreurs de l'immeuble.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à toute l'équipe des Entreprises Faubert. Il s'agit d'un beau projet pour toute la communauté.

Bonne chance à toute votre équipe.

## Politique familiale - 5 à 7 le 10 mai à la salle communautaire

Après avoir consulté la population et à la suite de plusieurs mois de préparation, c'est avec plaisir que votre comité de pilotage de la politique familiale et de la M.A.D.A. vous présentera les résultats de leurs travaux **le 10 mai prochain lors d'un 5 à 7 qui aura lieu au centre communautaire**. Pour l'occasion, votre député et ministre de la famille, Mathieu Lacombe, sera présent. Cette rencontre sera une belle occasion pour vous de discuter des résultats avec le ministre et votre comité de pilotage. **Veillez confirmer votre présence avant le lundi 6 mai 15h30 auprès de Cindy** au bureau municipal au 819-423-6943 poste 1.

## Votre Éco-Centre

Le printemps étant à nos portes, un petit rappel s'impose sur la façon et les endroits où il est possible de se départir de nos encombrants.

La municipalité offre un service de ramassage de ces derniers chaque première semaine du mois. Nous vous demandons de bien vouloir mettre vos encombrants en bordure de la route dès le lundi matin, afin que nous puissions organiser la période de ramassage.

L'écocentre municipal est toujours accessible afin d'y déposer des matières à éliminer. Voici quelques points à prendre en considération, le tout dans le but de faciliter la disposition des matières acceptées.

### Clients admissibles

Seuls les résidents de la municipalité de Fasset, en tant que particuliers, ont accès à l'écocentre.

### Matières refusées

Sont refusées les matières suivantes :

- Les peintures pour usage industriel et les peintures de signalisation
- Cadavres d'animaux
- Déchets biomédicaux
- Boues, fumiers et lisiers
- Déchets radioactifs
- BPC et cyanure
- Ordures putrescibles (qui peuvent pourrir et se décomposer après la mort)
- Matériaux de construction et de démolition
- Souches d'arbres et branches excédant un diamètre de 4 pouces
- Essence, diesel, diluant à peinture.
- Liquide de refroidissement

### Commerçants

Le site de l'écocentre est dédié aux particuliers résidant à la municipalité de Fasset. Les commerçants, qui doivent se départir de produits, devront faire appel à des services de récupération.

### Disposition

Différents endroits, à même l'écocentre, ont été identifiés afin de disposer adéquatement les matières, telles que les appareils électroniques, les branches d'arbres, les peintures, les matières compostables, etc. Merci de respecter ceux-ci en y déposant les matières appropriées au bon endroit.

### Endroits acceptants certaines matières non autorisées à l'écocentre de Fasset

Transport RLS819-427-6427

Situé à Papineauville, plusieurs matières y sont acceptées \*Certains frais peuvent s'appliquer\*

Véolia 613-739-1150

Récupération commerciale des huiles contaminées. Ce dernier offre également un service de ramassage à sa clientèle \*Certains frais peuvent s'appliquer\*

Pharmacie Proxim, Papineauville 819-427-6274

Tout médicament périmé peut y être disposé

## Ordures et recyclage

Rappel aux citoyens de Fasset concernant le calendrier des cueillettes d'ordures et du recyclage :

30 avril	14 et 28 mai	11 et 25 juin
9 et 23 juillet	6 et 20 août	3 et 17 septembre

Pour le bac à ordures, on vous rappelle d'utiliser des sacs pour y disposer vos déchets, particulièrement pour les cendres et les excréments d'animaux.

## 148 en Folie

Préparez-vous à faire du ménage dans vos affaires !

C'est lors de la fin de semaine du 19 et 20 mai que se tiendra la méga vente de garage sur la route 148 entre Masson et Fasset. Ce sera l'occasion de vendre vos articles qui ne sont plus utilisés ou de dénicher de bonnes affaires. Une publicité sera publiée sous peu avec plus de détails sur cet événement. Pour pouvez aussi visiter la page Facebook de la municipalité pour poser des questions sur ce sujet et connaître les derniers détails.

Votre comité des loisirs est toujours à la recherche de bénévoles. Vous voulez vous impliquer? C'est simple, laisser vos coordonnées à l'Hôtel de Ville ou communiquer avec nous sur la page Facebook de la municipalité.



## Club Âge d'or de Fasset

C'est le 12 juin prochain à 19h au centre communautaire que se tiendront les élections du comité de l'Âge d'or de Fasset. Quatre personnes sont en nomination. Votre présidente Manon Cyr vous invite à vous présenter en grand nombre.

## Distribution d'arbres cultivés 2019

La distribution d'arbres cultivés se fera le vendredi 24 mai 2019 entre 13h00 et 16h00 au garage municipal, selon les disponibilités.

## Emploi d'été pour étudiant

La municipalité est à la recherche d'un étudiant pour l'été 2019. Ce travailleur aura comme tâches prioritaires la collecte des ordures et du recyclage, l'entretien des terrains de la municipalité ainsi que du parc, entretenir les bâtiments municipaux, assister le Directeur des travaux publics dans la réparation des conduites d'aqueduc et d'égouts et toutes tâches reliées au titre d'emploi. Ceux et celles qui sont intéressés par ce poste peuvent se présenter au bureau municipal pour y apporter son curriculum vitae ou l'envoyer par courriel à l'attention de Chantal Laroche, et ce, avant le 30 mai à 15h00; munfasset@mrcpapineau.com

Pour nous rejoindre 19, rue Gendron Fasset (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

[www.village-fasset.com](http://www.village-fasset.com)

Pour recevoir l'Info-Fasset par courriel, écrivez à Cindy Turpin: [recep.fasset@mrcpapineau.com](mailto:recep.fasset@mrcpapineau.com)